L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 MAI 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 25 MAI.

CUBA.

PRÉPARATIFS DE DÉFENSE.

Cuba et l'expédition absorbent tous les esprits. Il n'est question que des futurs exploits des volontaires américains et du sort qui leur est réservé dans le cas d'un échec. Les uns promettent monts et merveilles; les autres sont parfaitement incrédules. Notre opinion est connue. Nous ne nous faisons pas illusion sur les dangers de l'entreprise, mais nous ne sommes pas de ceux qui considèrent le succès comme impossible. Si comme on le dit, et comme nous le croyons, les Américains vont simplement seconder un mouvement qui aura lieu à leur arrivée, si les créoles de l'île sont bien décidés à secouer le joug de la Métropole, c'est en vain que l'Espagne chercherait à retenir sa colonie. Elle lui échappera comme autrefois le Mexique et la Colombie.

Au lieu d'aborder le domaine des conjectures, nous allons reproduire quelques détails intéressans sur ce qui se passe à la Havane. Nous les puisons dans une correspondance du *Picayune* datée du 17 de ce mois.

Une barque de pêcheur appartenant à Marty, l'*impresario*, est entrée à la Havane le 15 mai et y a apporté la nouvelle que le brick américain *Georgiana* ayant à bord cent cinquante hommes, était à l'ancre à Cayo Muger, près du cap Catoche. Il y avait en outre à terre deux cent cinquante hommes qui s'exerçaient et qui occupaient les huttes des pêcheurs. Le patron de la barque ayant demandé aux étrangers pourquoi ils s'étaient emparés de l'île, ceux-ci lui répondirent qu'ils n'y étaient qu'en passant et qu'ils acquitteraient fidèlement le prix de ce qu'ils se verraient forcés de prendre. Où allez-vous, leur dit alors le patron?—A Chagres.—Pourquoi ces armes et ces mouvemens?—Nous craignons les voleurs de l'isthme. La conversation en resta là et le patron céda aux Américains une dame-jeanne de rhum qui lui fut payé treize piastres.

Le récit des pêcheurs espagnols mit, on le pense bien, toute la population havanaise en émoi. Le vapeur *Pizarro* reçut immédiatement l'ordre de chauffer et le 16 au soir il sortait du port avec Son Excellence le général de marine qui a, dit-on, le commandement en chef de la flotte.

Les versions les plus exagérées circulent à la Havane sur les forces de l'expédition. Celles-ci sont portées à dix et quinze mille hommes. Deux goëlettes étant arrivées sur lest à un jour d'intervalle avec des dépêches du consul espagnol de la Nouvelle-Orléans adressées au capitaine général, on s'est dit que les nouvelles devaient être extrêmement importantes et les badauds se sont mis à colporter toutes sortes d'histoires absurdes.

Il y a déjà des mouvemens de troupes à la Havane; deux régimens sont entrés en ville le 17 au matin. Une grande activité règne également dans le port. La frégate *Esperanza* a été remorquée en mer par le steamer de Matanzas. La frégate *Cortes* arrivant d'Espagne après une traversée de trente-six jours, n'est restée que vingt-quatre heures dans le port: elle a dû reprendre la mer sur un ordre du capitaine-général. Le steamer *Tacon* faisant le service entre la Havane et Batabano a été retenu pour transporter des troupes et il a été interdit aux navires de cabotage de s'éloigner de la baie. Tous les bâtimens de guerre croisent au large [illegible] composé exclusivement d'Espagnols a été formé; on n'y a pas admis un seul créole. Tous les officiers appartiennent au haut commerce; le régiment est commandé par un colonel de la ligne.

Les navires américains sont tous surveillés, et les passagers n'obtiennent pas sans difficulté la permission de débarquer.

Aux dernières dates le bruit courait que le capitaine-général allait mettre la Havane et le reste de l'île en état de siége.

Deux escadrons de cavalerie devaient se mettre en route le 17 pour Villa Clara.

Le journal officiel publiait le 16 de ce mois un ordre du gouverneur sommant Cirilo Villaverde, José Maria Sanchez Iznaga, Ambrosio José Gonzalez, Juan Manuel Macias, Pedro Aguero Victoriano Arrieta, Gaspar Betencour del Lugareño et Cristoval Madan, accusés de projets révolutionnaires, de se présenter avant l'expiration de neuf jours devant les autorités s'il ne veulent être condamnés par contumace.

La flotte espagnole réunie dans les eaux de l'île se compose du vaisseau de ligne *Soberano* de 74 canons, des frégates *Isabel II* de 44 canons, *Perla* 42, *Esperanza* 42 et *Cortes* 32 canons; des steamers *Blasco de Garay* de 6 canons, *Pizarro* 6, *Alvaro de Bazan* 5, et *Isabel la Catolica*, 3 canons; des corvettes *Luisa Fernanda*, de 24 et *Colon* de 16 canons, des bricks *Patriota* de 20 et *Havanero* de 18 canons; du brick-goëlette *Villavicencio*, de 6 canons; des goëlettes *Havanero* de 8 canons, *Isabel II* 5, *Juanita* 1, *Teresita* 1, *Cristina* 1, *Churruca* 1 et *Donacion* 1. Total 377 bouches à feu! Tous ces navires croisent en ce moment à l'exception du vaisseau de ligne *Soberano* et du steamer *Congreso*.

L'île est partagée en trois divisions militaires; celle de l'ouest est la plus importante. Il s'y trouve six régimens de ligne, une brigade d'artillerie, un escadron d'artilleurs à cheval, un escadron de lanciers et trois compagnies de vétérans, le tout montant à 6,000 hommes. Outre ces troupes régulières, le commandant de la division peut appeler sous les armes deux régimens de milice à cheval. La garnison de la division du centre se compose de trois régimens de ligne, d'une compagnie de vétérans et d'une forte compagnie de lanciers—total, 2,500 hommes. La division de l'Est comprend trois régimens de ligne, une brigade d'artillerie, une brigade d'artilleurs à cheval, et environ trois cents lanciers—total, 2,500 hommes. L'effectif des trois divisions s'élève à 11,000 hommes.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
(TRANSMISE A L'ABEILLE.)

NOUVELLES DE LA HAVANE.

PROCLAMATION DE LA LOI MARTIALE—ARMEMENT DE LA MILICE—MOUVEMENT DE TROUPES.

PASSE SUD-OUEST, 24 mai,
4 heures de l'après-midi.

La goëlette *Héroïne* vient de franchir la barre, elle arrive de la Havane d'où elle est partie le 20 courant.

On n'a encore aucune nouvelle de l'expédition.

La loi martiale a été proclamée dans toute l'étendue de Cuba.

Il se fait à la Havane de grands mouvemens de troupes.

Le gouvernement paraît sans inquiétude sur le résultat d'une invasion.

ARRIVÉE DE L'EUROPA.

Nouvelles de 7 jours plus récentes d'Europe.

Des dépêches télégraphiques reçues hier annoncent l'arrivée à Halifax du steamer *Europa*. Il est entré dans le port le 21 courant, et les nouvelles qu'il apporte sont d'une semaine plus récentes.

Les ventes de coton pendant la semaine qui s'est terminée le 11, se sont élevées à 50,000 balles. Les cotes n'ont pas changé. Le maïs a monté de 1s. 6d. Il y a eu également une hausse de 1s. dans les farines.

L'EXPÉDITION ARCTIQUE.—Les navires si généreusement mis par M. Grinnell à la disposition du gouvernement, pour aller à la recherche de Sir John Franklin, s'équipent, dit un journal de New-York, avec la plus grande activité. Ils sont actuellement en train de recevoir leur approvisionnement à l'arsenal de Brooklyn et seront prêts avant peu à prendre la mer.

Des observations faites par un savant météorologiste permettent, au reste, de croire que la saison actuelle sera de tout point favorable aux recherches projetées en même temps qu'elle offrira aux navires de Sir John Franklin, s'ils existent encore, le moyen de franchir enfin l'enceinte de glaces où ils sont depuis si longtemps emprisonnés. Il est de fait que, dès le mois de janvier de cette année, des navires ont rencontré des glaces polaires, ce qui annonce une débâcle complète et prématurée dans les parages arctiques. En 1846, pas un seul bâtiment n'avait vu de ces glaces, et en 1849 cinq seulement en avaient rencontré, tandis qu'à l'époque où nous sommes de 1850, treize ont déjà constaté ce phénomène.

BÉNÉFICE DE M. EUG. CHASSAIGNAC. — C'est ce soir que doit avoir lieu, au Théâtre St-Charles, la grande représentation offerte par les artistes du Théâtre d'Orléans à M. Eug. Chassaignac, artiste amateur d'un très grand mérite. Il serait parfaitement oiseux de signaler aux gens de goût et de cœur les droits de M. Eug. Chassaignac à leur bienveillance. Il suffira, nous en sommes sûrs, de nommer le bénéficiaire pour que les admirateurs de son gracieux talent se rendent ce soir en foule au théâtre St-Charles. Le programme que l'on verra dans une autre partie de nos colonnes ne laisse rien à désirer.

M. MCALLISTER.—Cet habile prestidigitateur commence la série de ses représentations au théâtre d'Orléans après-demain lundi. Il donner quatre représentations dans le courant de la première semaine.

VALSE DE TIVOLI.—Une nouvelle valse de M. ROLLING, ce jeune compositeur dont le talent grandit chaque jour, sortira prochainement des presses lithographiques de M. Magny. L'auteur a donné à sa bluette le nom du jardin où elle doit être exécutée pour la première fois par l'orchestre de la salle de danse. Quelques personnes devant qui M. Rolling a exécuté son morceau nous assurent que cette nouvelle composition est supérieure, dans l'ensemble et dans les détails, à la gracieuse fantaisie dont nous avons dernièrement signalé l'apparition. Nous relirons un mot de la *Valse de Tivoli*, lorsqu'elle aura paru.

GARÇONNIÈRE DE MADISONVILLE.—L'ouverture de la garçonnière de Madisonville a lieu aujourd'hui sous les auspices de MM. Bertrand Combe et Cie. Madisonville est une des plus charmantes retraites du lac, mais il y manquait un établissement dans le genre de celui qui vient d'y être créé. Cette lacune est aujourd'hui heureusement comblée.

INCENDIE.—Hier soir, vers 8 heures, un feu s'est déclaré dans un café situé à l'encoignure des bâtisses triangulaires et de la Levée; la maison et son contenu ont été consumés.

ARRIVÉE DU STEAMER ANGLAIS.—Le steamer anglais *Severn*, de la ligne des Antilles, est arrivé mercredi dernier à la Pointe de Mobile venant de Vera Cruz et de Tampico. Il a à bord $559,182 en espèces et 220 cérons de cochenille. Parmi les passagers se trouvaient deux artistes de notre connaissance, Madame Anna Bishop et M. Bochsa, qui retournent à New-York après un séjour de onze mois au Mexique.

CONGRES.

SÉNAT, 17 mai—Pas de séance.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—M. Burt, au nom du comité spécial chargé d'instituer une enquête sur la conduite du secrétaire de la guerre relativement à la réclamation Galphin, annonce que le comité a terminé ses travaux et qu'il va présenter le rapport. Le comité a été partagé d'avis sur quelques-unes des questions et entre autres sur celle qui a trait au paiement du principal et de l'intérêt de la réclamation. Les membres du comité ont exprimé leurs vues par écrit et les ont ajoutées au rapport. M. Bent propose de faire imprimer ces différentes opinions ainsi que le rapport lui-même. Les pièces nécessaires une fois imprimées, la prise en considération pourra avoir lieu.

La Chambre s'ajourne.

BILL DU COMPROMIS. — Voici comment les voix se sont divisées au Sénat des Etats Unis sur la proposition de M. Douglass tendant à déposer sur le bureau [illegible] comité compromis.

Pour le dépôt. — MM. Baldwin, Benton, Bradbury, Chase, Clark, Cooper, Corwin, Davis (du Massachusetts), Dayton, Dodge (du Wisconsin), Douglass, Felch, Greene, Hale, Miller, Norris, Seward, Shields, Smith, Spruance, Wale, Walker, Webster, Yulee, —24 membres.

Contre le dépôt.—MM. Atchison, Bell, Berrien, Borland, Bright, Cass, Clay, Clemens, Davis (du Mississipi), Dawson, Dickinson, Dodge (de l'Iowa), Foote, Dawes, Foote, Houston, Hunter, Jones, King, Mangum, Morton, Pratt, Rusk, Soule, Sturgeon, Turney, Underwood, Whitcomb;—28 membres.

LA CONVENTION DE NASHVILLE.—Nous voyons dans les journaux du Mississipi et du Tennessee que l'idée d'une Convention du Sud est généralement attribuée dans ces deux Etats à M. Calhoun.

MAINE.—L'inauguration de M. John Hubbard, nouveau gouverneur du Maine, a eu lieu le 11 de ce mois.

COMMUNICATIONS PAR LA VAPEUR.—Six beaux steamers font actuellement le service entre New-York et Chagres. On calcule qu'il y aura prochainement sur la côte occidentale de l'Amérique vingt grands navires à vapeur pour desservir la ligne entre San Francisco et les principaux ports de l'Océan Pacifique. Une seule maison de New-York a pris pour un demi million d'actions dans une des nouvelles lignes qui s'organisent.

EMIGRANS CALIFORNIENS. — La plupart des émigrans qui se rendent en Californie par le territoire de l'Ouest sont décimés par les maladies. On a appris dernièrement à St-Louis que la petite vérole s'était déclarée dans une des caravanes et avait déjà fait plusieurs victimes.

OR CALIFORNIEN.—Le premier mai de cette année, le minerai d'or californien déposé à la monnaie de Philadelphie et à celle de la Nile-Orléans s'élevait à $14,675,452. Du 1er au 14 mai il a été reçu à la monnaie de Philadelphie $1,550,000 de poudre d'or et environ $250,000 à la monnaie de la Nile-Orléans. Le montant total reçu jusqu'à ce moment est de $15,675,552.

MEXIQUE.

Nous avons reçu par le *Severn* des journaux de Mexico, de Jalapa et de Tampico. Les dernières dates de la capitale sont du 11 et des deux derniers ports nommés plus haut du 16 courant.

M. Luis de la Rosa, ambassadeur du Mexique à Washington, a été nommé candidat pour le poste de Président de la République.

Une session extraordinaire du Congrès doit avoir lieu, mais l'époque de la réunion des Chambres n'a pas encore été fixée. On pense cependant qu'elles seront convoquées vers le milieu d'août.

Señor Ocampo, ministre du trésor, a résigné ses fonctions.

La Législature de Puebla a refusé de recevoir la démission du gouverneur de l'Etat, señor Mugica.

La contrebande s'exerce sur une grande échelle à Vera Cruz.

El *Tio Nonilla*, journal dont nous avons il y a quelques mois annoncé la suspension, fera prochainement sa réapparition sous le titre de *El Huracan*.

Le choléra continue ses ravages dans différents Etats et menace la capitale. Les habitans de Mexico sont en proie aux plus vives alarmes. L'épidémie a fait 54 victimes le 1er de ce mois à Zacatecas. A Morelia, du 20 avril au 4 mai, le nombre des décès a été de 83. A Aguascalientes la maladie a un caractère plus dangereuse; il meurt dans cette ville de cinquante à soixante personnes par jour. Le nombre des victimes à Guanajuata est de 70 à 80 dans les vingt-quatre heures; à Queretaro de 294, du 28 avril au 2 mai.

Une grande exposition de fleurs et de fruits a eu lieu dans l'Alameda.

L'une des plus brillantes fêtes de la saison a été donnée à Mexico par le ministre de France, M. Levasseur.

L'anniversaire de la proclamation de la république française a été célébrée par les Français de Mexico.

La diligence de Vera Cruz a été pillée au commencement de ce mois.

Les indiens de Chihuahua continuent leurs déprédations. La Législature de l'Etat a cédé à M. Hyppolite Pasquier, citoyen français, toutes les terres situées au Nord du 30e de latitude pourvu qu'il y établisse une colonie militaire et qu'il y construise un chemin de fer.

MORT DE L'EMPEREUR DE LA CHINE.—Une lettre écrite de Canton à la date du 25 février annonce que l'on venait de recevoir dans cette ville la nouvelle de la mort de l'Empereur.—Sa Majesté, appelée Taokwang ou *La Gloire de la Raison*, était fils de Kiaking et le sixième roi de la dynastie Mantchu qui règne dans le Céleste Empire depuis 1644. Taokwang est mort à Pekin à l'âge de soixante-neuf ans après un règne de vingt-neuf ans.

DEPUIS le 15 mai courant, M. J. FARENT est de notre associé.
H. NOEL & GUIRAUD.
31mai

FEUILLETON.

Mémoires D'OUTRE-TOMBE.

MA VIE CHEZ M. GISQUET.—JE SUIS MIS EN LIBERTÉ.

Madame Récamier, à qui tant de prisonniers ont dû consolation et délivrance, se fit conduire à ma nouvelle retraite. M. de Béranger descendit de Passy pour me dire en chanson, sous le règne de ses amis, ce qui se pratiquait dans les geôles au temps des miens! il ne pouvait plus me jeter au nez la Restauration. Mon gros vieux ami M. Bertin vint m'administrer les sacremens ministériels; une femme enthousiaste accourut de Beauvais afin *d'admirer* ma gloire; M. Villemain fit acte de courage; M. Dubois, M. Ampère, M. Lenormant, mes généreux et savans jeunes amis, ne m'oublièrent pas; l'avocat des républicains, M. Ch. Ledru, ne me quittait plus: dans l'espoir d'un procès, il grossissait l'affaire, et il eût payé de tous ses honoraires le bonheur de me défendre.

M. Gisquet m'avait offert, comme je vous l'ai dit, tous ses salons; mais je n'abusai pas de la permission. Seulement, un soir, je descendis pour entendre, assis entre lui et sa femme, mademoiselle Gisquet jouer du piano. Son père la gronda et prétendit qu'elle avait exécuté sa sonate moins bien que de coutume. Ce petit concert que mon hôte me donnait en famille, n'avait que moi pour auditeur, et était singulier. Pendant que cette scène pastorale se passait dans l'intimité du foyer, des sergens de ville m'amenaient du dehors des confrères à coups de crosse de fusil et de bâton ferré; quelle paix et quelle harmonie régnaient pourtant au cœur de la police!

J'eus le bonheur de faire accorder une faveur toute semblable à celle dont je jouissais, la faveur de la geôle, à M. Ch. Philippon: condamné pour son talent à quelques mois de détention, il les passait dans une maison de santé à Chaillot; appelé en témoignage à Paris dans un procès, il profita de l'occasion et ne retourna pas à son gîte; mais il s'en repentit: dans le lieu où il se tenait caché, il ne pouvait plus voir à l'aise une enfant qu'il aimait; il regretta sa prison, et, ne sachant comment y rentrer, il m'écrivit la lettre suivante pour me prier de négocier cette affaire avec mon hôte:

"Monsieur,

"Vous êtes prisonnier et vous me comprendriez, ne fussiez-vous pas Chateaubriand.... Je suis prisonnier aussi, prisonnier volontaire depuis la mise en état de siége, chez un ami, chez un pauvre artiste comme moi. J'ai voulu fuir la justice des conseils de guerre dont j'étais menacé par la saisie de mon journal du 9 courant. Mais pour me cacher il a fallu me priver des embrassemens d'un enfant que j'idolâtre, d'une fille adoptive âgée de cinq ans, mon bonheur et ma joie. Cette privation est un supplice que je ne pourrais supporter plus longtemps, c'est la mort! Je vais me trahir et ils me jetteront à Sainte-Pélagie, où je ne verrai ma pauvre enfant que rarement, s'ils le veulent encore, et à des heures données, où je tremblerai pour sa santé et où je mourrai d'inquiétude, si je ne la vois pas tous les jours.

"Je m'adresse à vous, monsieur, à vous légitimiste, moi républicain de tout cœur, à vous homme grave et parlementaire, moi caricaturiste et partisan de la plus âcre personnalité politique, à vous de qui je ne suis nullement connu et qui êtes prisonnier comme moi, pour obtenir de M. le préfet de police qu'il me laisse rentrer dans la maison de santé où l'on m'avait transféré. Je m'engage sur l'honneur à me présenter à la justice toutes les fois que j'en serai requis et je renonce à *me soustraire à quelque tribunal que ce soit*, si l'on veut me laisser avec ma pauvre enfant.

"Vous me croirez, vous, monsieur, quand je parle d'honneur et que je jure de ne pas m'enfuir, et je suis persuadé que vous serez mon avocat, quoique les profonds politiques puissent voir là une *nouvelle* preuve d'alliance entre les légitimistes et les républicains, tous hommes dont les opinions s'accordent si bien.

"Si à un tel hôte, à un tel avocat, on refusait ce que je demande, je saurais que je n'ai plus rien à espérer, et je me verrais *pour neuf mois* séparé de ma pauvre Emma.

"Toujours, monsieur, quel que soit le résultat de votre généreuse intervention, ma reconnaissance n'en sera pas moins éternelle, car je ne douterai jamais des pressantes sollicitations que votre cœur va vous suggérer. [illegible] l'expression de la plus sincère admiration, et croyez-moi votre très humble et très dévoué serviteur.

"CH. PHILIPON,

"Propriétaire de la *Caricature* (journal), condamné à treize mois de prison.

"Paris, le 21 juin 1832."

J'obtins la faveur que M. Philipon demandait; il me remercia par un billet qui prouve non la grandeur du service (lequel se réduisait à faire garder à Chaillot mon client par un gendarme), mais cette joie secrète des passions, qui ne peut être bien comprise que par ceux qui l'ont véritablement sentie:

"Monsieur,

"Je pars pour Chaillot, avec ma chère enfant.

"Je voudrais vous remercier, mais je sens les mots trop froids pour exprimer ce que j'éprouve de reconnaissance; j'ai eu raison de penser, monsieur, que votre cœur vous suggérerait d'éloquentes instances. Je suis sûr de ne pas me tromper en croyant qu'il vous dira que je ne suis point ingrat, et qu'il vous peindra mieux que je ne le ferais le trouble de bonheur où votre bonté m'a mis.

"Agréez, je vous en prie, monsieur, mes très-sincères remercîmens, et daignez me croire votre serviteur le plus affectionné de vos serviteurs.

"CHARLES PHILIPON."

A cette singulière marque de mon crédit, j'ajouterai cet étrange témoignage de ma *renommée*: un jeune employé des bureaux de M. Gisquet m'adressa de très beaux vers qui me furent remis par M. Gisquet lui-même; car enfin il faut être juste: et un gouvernement lettré m'attaquait ignoblement, les muses me célébraient noblement; M. Villemain se prononça en ma faveur avec courage, et, dans le journal même des *Débats*, mon gros amis Bertin protesta, en signant son article contre mon arrestation. Voici ce que me dit le poëte qui signe *J. Chopin, employé au cabinet*:

A MONSIEUR DE CHATEAUBRIAND,
A la préfecture de police.

Un jour admirant ton génie,
J'osai te dédier des vers;
Et, comme un filet d'eau s'épanche au sein des mers,
Je portai ce tribut au dieu de l'harmonie.
Aujourd'hui l'infortune a passé sur ton front
Toujours serein dans la tempête.
Le présent fugitif, qu'est-ce pour le poëte?
Ta gloire restera.... nos haines passeront.
Ennemi généreux, ta voix mâle et puissante
A prêté son charme à l'erreur,
Mais ton éloquence entraînante
Fait toujours absoudre ton cœur!
Naguère un roi frappa ta noble indépendance;
Tu fus grand devant sa rigueur....
Il tombe: banni de la France,
Tu ne vois plus que son malheur!
Ah! qui pourrait sonder ton dévoûment fidèle
Et forcer le torrent à détourner ses eaux?
Mais lorsqu'un seul parti s'applaudit de ton zèle,
Ta gloire est à nous tous.... reprends donc tes pinceaux.

J. CHOPIN.
Employé au cabinet.

Mademoiselle Noémi (je suppose que c'est le prénom de mademoiselle Gisquet) se promenait souvent seule dans le petit jardin un livre à la main. Elle jetait à la dérobée un regard vers ma fenêtre. Qu'il eût été doux d'être délivré de mes fers, comme Cervantes, par la fille de mon maître! Tandis que je prenais un air romantique, le beau et jeune M. Nay vint dissiper mon rêve. Je l'aperçus causant avec mademoiselle Gisquet de cet air qui ne nous trompe pas, nous autres créateurs de sylphides. Je dégringolais de mes nuages, je fermai ma fenêtre et j'abandonnai l'idée de laisser pousser ma moustache par le vent de l'adversité.

Après quinze jours, une ordonnance de non-lieu me rendit la liberté, le 30 de juin, au grand bonheur de madame de Chateaubriand, qui serait morte, je crois, si ma détention se fût prolongée. Elle vint me chercher dans un fiacre; je remplis de mon petit bagage aussi lestement que j'étais jadis sorti du ministère, et je rentrai dans la rue d'Enfer avec *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu*.

Si M. Gisquet allait par l'histoire à la postérité, peut-être y arriverait-il en assez mauvais état; je désire que ce que je viens d'écrire de lui serve ici de contre-poids à une rénommée ennemie. Je n'ai eu qu'à me louer de ses attentions et de son obligeance; sans doute s'il j'avais été condamné, il ne m'eût pas laissé échapper, mais enfin lui et sa famille m'ont traité avec une convenance, un bon goût, un sentiment de ma position, de ce que j'étais et de ce que j'avais été, que n'ont pas eue une administration lettrée et des légistes d'autant plus brutaux qu'ils agissaient contre le faible et qu'ils n'avaient pas peur.

De tous les gouvernemens qui se sont élevés en France depuis quarante années, celui de Philippe est le seul qui m'ait jeté dans la loge des bandits; il a posé sur ma tête sa main, sur ma tête respectée même d'un conquérant irrité: Napoléon leva le bras et ne frappa pas. Et pourquoi cette colère? Je vais vous le dire: j'osai protester en faveur du droit contre le fait, dans un pays où j'ai demandé la liberté sous l'Empire, la gloire sous la Restauration; dans un pays où, solitaire, je compte non par frères, sœurs, enfans, joies, plaisirs, mais par tombeaux. Les derniers changemens politiques m'ont séparé du reste de mes amis: ceux-ci sont allés à la fortune et passent tout engraissés de leur déshonneur auprès de ma pauvreté; ceux là ont abandonné leurs foyers exposés aux insultes. Les générations si fort éprises de l'indépendance se sont vendues: communes dans leur conduite, intolérables dans leur orgueil, médiocres ou folles dans leurs écrits, je n'attends de ces générations que le dédain et je le leur rends; elles n'ont pas de quoi me comprendre; elles ignorent la foi à la chose jurée, l'amour des institutions généreuses, le respect de ses propres opinions, le mépris du succès et de l'or, la félicité des sacrifices, le culte de la faiblesse et du malheur.

LETTRE A M. LE MINISTRE DE LA JUSTICE, ET RÉPONSE.

Paris, fin de juillet 1832.

Après l'ordonnance de non-lieu, il me restait un devoir à remplir. Le délit dont j'avais été prévenu se liait à celui pour lequel M. Berryer était en prévention à Nantes. Je n'avais pu m'expliquer avec le juge d'instruction, puisque je ne reconnaissais pas la compétence du tribunal. Pour réparer le dommage que pouvait avoir causé à M. Berryer mon silence, j'écrivis à M. le ministre de la justice la lettre qu'on va lire, et que je rendis publique par la voie des journaux.

"Paris, ce 3 juillet 1832.

"Monsieur le ministre de la justice,

"Permettez-moi de remplir auprès de vous, dans l'intérêt d'un homme trop longtemps privé de sa liberté, un devoir de conscience et d'honneur.

"M. Berryer fils, interrogé par le juge d'instruction à Nantes, le 18 du mois dernier, a répondu: "Qu'il avait vu madame la duchesse de Berry; qu'il lui avait soumis avec le respect dû à son rang, à son courage et à ses malheurs, son opinion personnelle et celle d'honorables amis sur la situation actuelle de la France, et sur les conséquences de la présence de Son Altesse Royale dans l'Ouest.

"M. Berryer, développant avec son talent accoutumé ce vaste sujet, l'a résumé de la sorte: "Toute guerre étrangère ou civile, en la supposant couronnée de succès, ne peut ni soumettre ni rallier les opinions."

"Questionné sur les honorables amis dont il venait de parler, M. Berryer a dit noblement: "Que des hommes graves lui ayant manifesté sur les circonstances présentes une opinion conforme à la sienne, il avait cru devoir appuyer son avis sur l'autorité du leur; mais qu'il ne les nommait pas sans qu'ils y eussent consenti."

"Je suis, monsieur le ministre de la justice, un de ces hommes consultés par M. Berryer. Non seulement j'ai approuvé son opinion, mais j'ai rédigé une note dans le sens de cette opinion même. Elle devait être remise à madame la duchesse de Berry, dans le cas où cette princesse se trouvât réellement sur le sol français, ce que je ne croyais pas. Cette première note n'étant pas signée, j'en écrivis une seconde que je signai et par laquelle je suppliais encore plus instamment l'intrépide mère du petit-fils de Henri IV de quitter une patrie que tant de discordes ont déchirée.

"Telle est la déclaration que je devais à M. Berryer. Le véritable coupable, s'il y a coupable, c'est moi. Cette déclaration servira, j'espère, à la prompte délivrance du prisonnier de Nantes; elle ne laissera peser que sur ma tête l'inculpation d'un fait, très innocent sans doute, mais dont en dernier résultat j'accepte toutes les conséquences.. "J'ai l'honneur d'être, etc.

"CHATEAUBRIAND.

"Rue d'Enfer-Saint-Michel, 84."

"Ayant écrit à M. le comte de Montalivet le 9 du mois dernier pour une affaire relative à M. Berryer, M. le ministre de l'intérieur ne crut pas même devoir me faire connaître qu'il avait reçu ma lettre: comme il m'importe beaucoup de savoir le sort de celle que j'ai l'honneur d'écrire aujourd'hui à M. le ministre de la justice, je lui serai infiniment obligé d'ordonner à ses bureaux de m'en accuser réception.

"CH."

La réponse de M. le ministre de la justice ne se fit pas attendre; la voici:

"Paris, le 3 juillet.

"Monsieur le vicomte,

"La lettre que vous m'avez adressée contenant des renseignemens qui peuvent éclairer la justice, je la fais parvenir immédiatement au procureur du roi près le tribunal de Nantes, afin qu'elle soit jointe aux pièces de l'instruction commencée contre M. Berryer.

Je suis avec respect, etc.

"Le garde-des-sceaux,

"BARTHE."

Par cette réponse, M. Barthe se réservait gracieusement une nouvelle poursuite contre moi. Je me souviens des superbes dédains des grands hommes du juste-milieu, quand je laissais entrevoir la possibilité d'une violence exercée sur ma personne ou sur mes écrits. Eh! Mon Dieu! pourquoi me parer d'un danger imaginaire? Qui s'embarrassait de mon opinion? qui songeait à toucher à un seul de mes cheveux? Aimés et braves du pot au feu, intrépides héros de la paix à tout prix, vous avez pourtant eu votre terreur de comptoir et de police, votre état de siége de Paris, vos mille procès de presse, vos commissions militaires pour condamner à mort l'auteur des *Cancans*; vous m'avez pourtant plongé dans vos geôles; la peine applicable à mon *crime* n'était rien moins que la peine capitale. Avec quel plaisir je vous livrerais ma tête, si, jetée dans la balance de la justice, elle la faisait pencher du côté de l'honneur, de la gloire et de la liberté de ma patrie!

OFFRE DE MA PENSION DE PAIR PAR CHARLES X, MA RÉPONSE.

Paris, rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

J'étais plus que jamais déterminé à reprendre mon exil; Mme de Chateaubriand, effrayée de mon aventure, aurait déjà voulu être bien loin; il ne fut plus question que de chercher le lieu où nous dresserions notre tente. [illegible] vivre en terre étrangère, et pour payer d'abord une dette qui m'attirait des menaces de poursuites et de saisie.

La première année d'une ambassade ruine toujours l'ambassadeur: c'est ce qui m'arriva pour Rome. Je me retirai à l'avénement du ministère Polignac, et je m'en allai ajoutant à ma détresse ordinaire soixante mille francs d'emprunt. J'avais frappé à toutes les bourses royalistes; aucune ne s'ouvrit: on me conseilla de m'adresser à Laffitte. M. Laffitte m'avança dix mille francs que je donnai immédiatement aux créanciers les plus pressés. Sur le produit de mes brochures, je retrouvai la somme que je lui ai rendue avec reconnaissance; mais une trentaine de mille francs restaient toujours à payer en outre de mes vieilles dettes, car j'en ai qui ont de la barbe tant elles sont âgées; malheureusement cette barbe est une barbe d'or, dont la coupe annuelle se fait sur mon menton.

M. le duc de Lévis, à son retour d'un voyage en Ecosse, m'avait dit de la part de Charles X que ce prince voulait continuer à me faire ma pension de pair; je crus devoir refuser cette offre. Le duc de Lévis revint à la charge quand il me vit, au sortir de prison, dans l'embarras le plus cruel, ne trouvant rien de ma maison et de mon jardin rue d'Enfer, et étant harcelé par une nuée de créanciers. J'avais déjà vendu mon argenterie. Le duc de Lévis m'apporta vingt mille francs, me disant noblement que ce n'était pas les deux années de pension de pairie que le Roi reconnaissait me devoir, et que mes dettes à Rome n'étaient qu'une dette de la couronne. Cette somme me mettait en liberté, je l'acceptai comme un prêt momentané, et j'écrivis au Roi la lettre suivante:

"Sire,

"Au milieu des calamités dont il a plu à Dieu de sanctifier votre vie, vous n'avez point oublié ceux qui souffrent au pied du trône de saint Louis. Vous daignâtes me faire connaître, il y a quelques mois, votre généreux dessein de me continuer la pension de pair à laquelle je renonçai en refusant le serment au pouvoir illégitime; je pensai que Votre Majesté avait des serviteurs plus pauvres que moi et plus dignes de ses bontés. Mais les derniers écrits que j'ai publiés m'ont causé des dommages et suscité des persécutions; j'ai essayé inutilement de vendre le peu de chose que je possède. Je me vois forcé d'accepter, non la pension annuelle que Votre Majesté se proposait de me faire sur sa royale indigence, mais un secours provisoire pour me dégager des embarras qui m'empêchent de regagner l'asile où je pourrai vivre de mon travail. Sire, il faut que je sois bien malheureux pour me rendre à charge, même un moment à une couronne que j'ai soutenue de tous mes efforts et que je continuerai de servir le reste de ma vie.

"Je suis, avec le profond respect, &c.

"CHATEAUBRIAND."

BILLET DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY. — LETTRE A BERANGER.—DÉPART DE PARIS.—JOURNAL DE PARIS A LUGANO. — M. AUGUSTIN THIERRY.

Paris, rue d'Enfer, du 1er au 8 août 1832.

Mon neveu le comte Louis de Chateaubriand m'avança de son côté une même somme de vingt mille francs. Ainsi dégagé des obstacles materiels, je fis les préparatifs de mon second départ. Mais une raison d'honneur m'arrêtait: madame la duchesse de Berry était sur le sol français; que deviendrait-elle, et ne devais-je pas rester aux lieux où ses périls pouvaient m'appeler? Un billet de la princesse, qui m'arriva du fond de la Vendée, acheva de me rendre libre.

"J'allais vous écrire, monsieur le vicomte, touchant ce gouvernement provisoire que j'ai cru devoir former lorsque j'ignorais quand et même si je pouvais rentrer en France, et dont on me mande que vous aviez consenti à faire partie. Il n'a pas existé de fait, puisqu'il ne s'est jamais réuni, et quelques-uns des membres ne se sont entendus que pour me faire parvenir un avis que je n'ai pu suivre. Je ne leur en sais pas du tout mauvais gré. Vous avez jugé, d'après le rapport que vous ont fait de ma position et de celle du pays ceux qui avaient des raisons pour connaître mieux que moi les effets d'une fatale influence à laquelle je n'ai pas voulu croire, et je suis bien sûre que si M. de Ch. eût été près de moi, son cœur noble et généreux s'y fût également refusé. Je n'en compte donc pas moins sur les bons services individuels et même les conseils des personnes qui faisaient partie du gouvernement provisoire, et dont le choix m'avait été dicté par leur zèle éclairé et leur dévoûment à la légitimité dans la personne de Henri V. Je vois que votre intention est de quitter encore la France, je le regretterais beaucoup si je pouvais vous approcher de moi; mais vous avez des armes qui touchent de loin, et j'espère que vous ne cesserez pas de combattre pour Henri V.

"Croyez, monsieur le vicomte, à toute mon estime et mon amitié.

"M. C. R."

Par ce billet, madame se passait de mes services, ne se rendait point aux conseils que j'avais osé lui donner dans la note [illegible] porteur; elle en paraissait même un peu blessée, bien qu'elle reconnût qu'une fatale influence l'avait égarée.

Ainsi rendu à ma liberté et dégagé de tout, aujourd'hui 7 août, n'ayant plus rien à faire qu'à partir, j'ai écrit ma lettre d'adieu à M. de Béranger, qui m'avait visité dans ma prison.

Paris, 7 août 1832.

"A M. de Béranger.

"Je voulais, monsieur, aller vous dire adieu et vous remercier de votre souvenir; le temps m'a manqué et je suis obligé de partir sans avoir le plaisir de vous voir et de vous embrasser. J'ignore mon avenir; y a-t-il aujourd'hui un avenir clair pour personne? Nous ne sommes pas dans un temps de révolution, mais de transformation sociale; or, les transformations s'accomplissent lentement, et les générations qui se trouvent placées dans la période de la métamorphose périssent obscures et misérables. Si l'Europe (ce qui pourrait bien être) est à l'âge de la décrépitude, c'est une autre affaire; elle ne produira rien et s'éteindra dans une impuissante anarchie de passions, de mœurs et de doctrines. En ce cas, monsieur, vous aurez chanté sur un tombeau.

"J'ai rempli, monsieur, tous mes engagemens; je suis revenu à votre voix; j'ai défendu ce que j'avais à défendre; j'ai subi le choléra; je retourne à la montagne. Ne brisez pas votre lyre comme vous nous en menacez; je lui dois un de mes plus glorieux titres au souvenir des hommes. Faites encore sourire et pleurer la France; car il arrive, par un secret de votre seul connu, que dans vos chansons populaires les paroles sont gaies et la musique plaintive.

"Je me recommande à votre amitié et à votre muse.

"CHATEAUBRIAND."

Je dois me mettre en route demain. Madame de Chateaubriand me rejoindra à Lucerne.

CHATEAUBRIAND.
(à continuer.)

Ventes à l'encan.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

☞ Il sera vendu aujourd'hui, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis et dans l'ordre suivant:

Deux terrains au faubourg Tremé et trois maisons sur les rues Esplanade et Claiborne, pour le compte de la succession de F. Feuillas Dorville.

Huit esclaves appartenant à la succession de B. Saulet.

Quatorze esclaves dont sept à huit sont arrivés appartenant à la succession Pereira.

Une maison en briques rue Bourbon.

Une maison en bois à deux étages rue St-Louis.

Une maison en bois à deux étages rue St-Philippe.

Trois terrains encoignure Esplanade et Tonti.

Cinq terrains encoignure Hôpital et Johnson, etc., et plusieurs autres propriétés dont les plans sont maintenant exposés à la Bourse St-Louis.

Aussi—Une très bonne cuisinière, pâtissière, etc., domestique de maison et deux ou trois jeunes esclaves.

☞ Nous appelons l'attention des capitalistes et des personnes qui désireraient acheter une belle résidence de famille et des esclaves de premier ordre, à la vente des biens de la succession Alpuente, qui aura lieu aujourd'hui à la Bourse St. Louis, à midi, par le ministère de Bonneval & Benit, encanteurs—Les mêmes encanteurs vendront, aussi 4 magasins situés rue Toulouse, à partir de la rue des Remparts à la rue du Bassin aussi, appartenant à la même succession—Nous engageons le public à ne pas manquer une aussi bonne occasion attendu que la vente sera faite sans réserve. Pour les conditions et la description des propriétés voir les annonces—Les esclaves seront au bureau des encanteurs à 10 heures.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs sur la vente par catalogue, de peintures, huile, verres à vitres, etc, qui aura lieu aujourd'hui, à onze heures, au magasin No 20, rue de la Vieille Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.

☞ On nous prie d'appeler l'attention des capitalistes sur la vente des propriétés appartenant à la succession de feu Toussaint Mossy, qui sera faite par le shérif le 31 mai courant, à la bourse Saint-Louis.
21mai—jusq31

☞ Le steamer OLIVIA partira à l'avenir pour Covington, via Mandeville, Lewisburg et Madisonville, les samedis à l'arrivée des chars de 2 1/2 heures P. M.

Un sac aux lettres sera déposé chez M. Judson, encoignure Camp et Canal.

Décédé hier, à 7 heures du soir, M. JOSEPH NELSON VOLANT LABARRE, à l'âge de 37 ans. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après-midi. Le corps sera transporté en ville et déposé chez Mme veuve Lacestière-Labarre, rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine, d'où le cortége partira.

Décédée hier soir, à 5 heures, à l'âge de 30 ans, MLLE AURORE CHATARD. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cet après-midi à 5 heures précises. Son corps est exposé chez son beau-frère M. H. Peyrat, rue du Quartier, entre Bourgogne et Dauphine.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamer D B Mosby, Kercheval, pr Montgomery.
Navire Old England, Lowell, pr le Havre.
Barque Jonathan Goodhue, Higgins, pr New-York.
Brick Lodorac, Skinner, pr Charleston.
Fernand, Grace, pr St Pierre (Martinique).
Urano, Gug[illegible], pr Malte.
Amerika, Stephenson, pr Liverpool.
Goëlette Emeline, Euguelman, pr Trieste.
[illegible]

—ARRIVÉS.—

Navire Hindostan, Cushing, de Boston.
Moses Wheeler, King, de Boston.
Faneuil Hall, Sears, de Boston.
President Sundt, Badders, de Brême.
Barque Jane Game, Mathews, de Palerme.
Brick Irwing, Robinson, de Philadelphie.
Goëlette J P Smart, Woolbrgham, de Tampico.

—STEAMERS.—

Cotton Plant, Snapp, d'Arkansas River.
St Charles, Allen, de Mobile.
Natchez No 4, Leathers, de Vicksburg.
J T Doswell, Kimball, de Grand Ecore.
Aberdeen, Carrier, de Camden.
Tennessee, Lee, de Nashville.
Albatross, Lillard, de Lafone.

—MEMORANDA.—

BOSTON, 13 mai. — Arrivée, barque Virginia Ann, de la Nlle-Orléans, brick Josephine, pour la Nlle-Orléans.

NEW YORK, 14 mai—Expédié, navire Oswego, Ingersoll, pour la Nouvelle-Orléans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]

Europa, pour New-York .... le 11 Mai
Asia, pour Boston .... le 18 Mai
America, pour New-York .... le 25 Mai

[D'AMERIQUE.]

Europa, de New-York .... le 5 Juin
Asia, de Boston .... le 12 Juin
America, de New-York .... le 19 Juin

Hotel de la Baie St-Louis.

Cet hôtel sera ouvert aux familles et aux baigneurs le 1er juin prochain. Les pensionnaires y trouveront à leur disposition, un beau jardin, cabinets à eau, billard, etc.

Les beaux steamers California, Oregon, James L. Day, St Charles et Mobile se rendent tous les jours de la Baie à la Nouvelle-Orléans et mettent environ 4 heures à traverser les lacs. Le propriétaire de cet hôtel n'a rien négligé pour en rendre le séjour agréable aux familles. Un médecin expérimenté demeure et une bonne école pour les enfants est située à quelques minutes de distance.

25 mai—3f C. LEWIS.

PERDUE hier après-dîner, rue Esplanade, entre Condé et Levée, une broche représentant une feuille et un bouton de rose couvert de petits diamants.—5 piastres de récompense seront données à la personne qui la rapportera rue Esplanade, No 51, entre Condé et Levée. 25mai—1f

CONSERVES ALIMENTAIRES de St-Louis—Les soussignés dépositaires des conserves de MM. Leugler & Co, de St-Louis, préviennent MM. les capitaines de navires et agents, ainsi que les marchands, &c, qu'ils ont toujours en magasin un assortiment complet de soupes, pâtés, rotis, saucissons, &c, qu'ils offrent à vendre aux prix de la manufacture. A. COUTIN & RANSON,
25 mai—1m 13, Bienville.

SUCRE—En débarquement du brick Millaudon, de la Havane—199 caisses sucre blanc, jaune, brut et foncé, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
25mai No 3, rue Front

CIGARES.—En débarquement du brick Millaudon, de la Havane—53 milliers cigares Regalias, Panbetelas, Millar, Londres et Medianos, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
25mai No 3, rue Front

100 huitièmes barriques Madère, ayant droit au drawback, à vendre par
LOREILHE & CO,
25 mai Enc. Royale et Douane.

EN magasin et sous les clefs de la douane:
40 demi et quarts de pipes vieux Cognac, qualité très supérieure, Samuel Richard, 1825 et 1837, première et quatrième preuve.
100 demi et quarts de pipes eau de vie de LaRochelle, quatrième preuve, des marques J. Durand, Pellevoisin, St Charles, Propriétaires unis, Comé & Martin, Moreau, Seignette.
90 huitièmes vieux Cognac Champagne, première preuve, à vendre au plus juste prix de la place par
LOREILHE & Co,
25 mai Encoignure Royale et Douane

VIN de Bordeaux Chateau Haut Brion—Les soussignés, seuls agents de M. J. Eug. Larrieu, pour la vente du premier grand vin chateau Haut Brion, font savoir qu'ils viennent de recevoir par le navire James Pennell 450 caisses de cet excellent vin, à vendre par
LOREILHE & Co,
25 mai Encoignure Royale et Douane

1500 CAISSES vin de Bordeaux de diverses qualités, à vendre par
LOREILHE & Co,
25 mai Encoignure Royale et Douane

RECU par le navire James Pennell;
40 barriques vin rouge pour familles St-Julien et Pauillac.
200 caisses de douze bouteilles, vin St-Estèphe.
25 do fruits à l'eau de vie assortis.
50 do cerises à l'eau de vie.
10 do de 24 paibanes prunes sèches.
50 do de 12 bouteilles vin blanc Haut Sauterne d'Yquem, bouché à l'émerie.
90 do de 12 bouteilles vin blanc.
10 do champignons, truffes, patés truffés, cèpes, etc., à vendre par
LOREILHE & Co,
25 mai Encoignure Royale et Douane

VIN ROUGE EN CAISSES.—50 caisses vin rouge vieux Ch. Léoville 1841.
50 caisses vin rouge vieux Palmer Margaux 1841-44
75 do do do Pontet St-Julien do.
25 do do du St. Estèphe Médoc; do.
A vendre par B. TALAMON,
23mai 182—186, rue Royale

VIN BLANC EN BARILS.—En magasin et à vendre.
175 barils vin blanc Haut Sauterne.
Par B. TALAMON,
18av 184—186, Royale

HUILE D'OLIVES.—En magasin et à vendre:
150 paniers huile d'olive, 24 onces, J. Plagnioi.
Par B. TALAMON,
23mai 182—186, rue Royale.

SARDINES A L'HUILE de la marque A. Guilet & Co.—En magasin et à vendre.
1100 1/4 boîtes sardines à l'huile;—2000 1/2 do do do.
Par B. TALAMON,
23mai 182—186, rue Royale.

PRUNES SECHES.—En magasin et à vendre
15 caisses de 24 pbones, chacun de 44 liv. prunes do do do do do do.
Par B. TALAMON,
23mai 182—186, rue Royale.

EAU-DE-VIE.—En magasin et à vendre:
40 1/4 pipes H. Y. Button cognac 1831 1re preuve.
20 1/4 do J. B. Clero do [illegible]
15 1/4 do Martelles do [illegible]
10 1/4 do J. J. Dupuy do [illegible]
Par B. TALAMON,
23mai 182—186, rue Royale.

A VENDRE—3,000 bouteilles et demi-bouteilles vides de différentes façons. S'adresser No 43, rue Bienville. 7 mai

GINGEMBRE DE CANTON—Reçu par le navire Bavenstine, de New-York, un petit lot de gingembre de Canton, à vendre par
DUBOIS & IKEN,
23 mai Encoignure Royale et Conti.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI SOIR, 24 MAI 1850.

Les affaires ont été très calmes cette semaine et les cotons tendent vers la baisse. Les avis du steamer Europa, parti de Liverpool le 11 courant, nous ont été transmis aujourd'hui par le télégraphe; il paraît que le marché de Liverpool est dans la même situation qu'aux dernières dates.

Le temps est magnifique et le fleuve a la hauteur rapportée dans notre dernière revue.

COTON—Arrivées depuis le 17 courant, de Louisiane et Mississipi, 3,775 balles — Tennessee et Nord-Alabama, 3,186—Arkansas, 406—Alabama et Mobile, 1,077—Texas, 54—ensemble, 8,498 balles. Expédiées dans le même temps pour Liverpool, 8,706 balles—Hull, 655—Preston, 619—Havre, 4,843—Trieste, 330—Barcelonne, 649—Cadix, 430—New-York, 1,032—Boston, 414—ensemble, 17,678 balles—ce qui fait une réduction au stock de 9,180 balles, et laisse en mains y compris tout ce qui est à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 133,614 balles.

ETAT DU COTON

Stock en main au 1er sept. 1849,		13,475
Arrivé la semaine dernière	8,498	
Arrivé antérieurement	776,170	
		784,668
		798,143
Expédié la semaine dernière	17,678	
Expédié antérieurement	646,851	
		664,529
Stock sur place,		133,614

Le marché au coton a été très calme cette semaine et malgré les avis favorables d'Europe, les prix ont fléchi de 1/8 @ 1/4 cts par liv. Les dépêches de l'Hibernia reçues lundi dernier annonçaient une hausse de 1/8 @ 1/4 d. sur le marché de Liverpool, et celles de l'Europa qui nous parviennent aujourd'hui présentent ce marché comme très ferme aux derniers cours. Ces nouvelles n'ont pu arracher notre affaire à leur torpeur et les ventes de la semaine n'ont pas dépassé 9,000 balles. Nous pensons cependant que 4 ou 5,000 balles ont été prises pour être expédiées à l'étranger. Nos cotes sont légèrement altérées.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiana et Mississipi.

INFERIOR	10 3/4 @ 11
ORDINARY	11 3/8 @ 11 3/4
MIDDLING	11 3/4 @ 12
GOOD MIDDLING	12 1/4 @ 12 1/2
MIDDLING FAIR	12 3/4 @ 13
FAIR	13 1/4 @ 13 3/4
FULLY FAIR	nominal
GOOD FAIR	— do —
GOOD AND FINE	— do —

TABAC—Arrivés depuis le 17 courant, 3,436 boucauts. Expédiés dans le même temps pour Livourne, 675 boucauts—Marseille, 115—Malte, 70—St. Pierre, 182—New-York, 165—Charleston, 5—ensemble, 1,210 boucauts. Stock en magasins et à bord des navires non-expédiés, 21,546 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er septembre 1849,		12,890
Arrivé la semaine dernière	3,436	
Arrivé antérieurement	35,342	
		38,778
		51,668
Expédié la semaine dernière	1,210	
Expédié antérieurement	28,912	
		30,122
Stock sur place,		21,546

La demande s'est ranimée de nouveau depuis notre dernier rapport et les ventes s'élèvent à 1,800 boucauts à des prix très fermes, savoir Lugs, 4 @ 6c.—Feuilles inférieures @ communes, 6 1/2 @ 6 3/4—Fair @ fine, 7 @ 8 c—Choix, 8 1/4 @ 9 cts la liv—Comté de Mason, 6 @ 12 cts la liv. Nous remarquons les transactions suivantes: 47 boucauts admis @ 8 3/4 c—54 do @ 6—150 do @ 7 3/4—122 do @ 7 1/2 c—215 do @ 7 1/2—39 do @ 7 1/4—44 do @ 7 1/4 c—3 do @ 7 c—46 do @ 6 1/2—16 do @ 6 3/4—1 do @ 6 1/2—31 do refusés @ 6 c—31 do @ 5 3/4—187 do @ 5 3/4—145 do @ 5 1/4—60 do @ 5 1/4—et 16 do @ 5 cts la liv.

SUCRE—Ce marché a été très actif cette semaine et la hausse. les ventes s'élèvent à 1,300 boucauts et le marché s'est fermé aux cours suivants: Inférieur @ Commun, 4 @ 4 3/4c—Fair, 5 @ 5 1/4—[illegible] 100 liv.

MELASSE—La faiblesse du stock maintient les prix malgré le peu d'activité de la demande. Les qualités fermentées valent 22 @ 24 cts, et la recuite 25 1/2 @ 27 cts la liv.

FARINE—La diminution des arrivages a fait hausser ce marché; la farine vaut aujourd'hui de 37 @ 50 cts de plus que lors de notre dernière revue. Les ventes de la semaine s'élèvent à environ 7,000 barils. N. Orléans, Ohio et Illinois, $4 50 @ 6 75—Marques de choix, $7 @ $7 40 le baril.

CEREALES—Le maïs a été lourd cette semaine, cependant les cours n'ont pas varié d'une manière sensible. Les ventes s'élèvent à 20,000 sacs, et les prix sont 63 @ 70 cts le boisseau. L'avoine Indiana et Ohio vaut 54 @ 56 cts, et le St. Louis 63 @ 64 cts le boisseau. Le marché est dépourvu de blé. Quelques lots de son ont été vendus 1 25 @ 1 27 les 100 liv.

GRAISSE—La hausse mentionnée dans notre dernière revue se soutient, bien que les transactions soient devenues moins actives. Les ventes de la semaine comprennent 750 barils et 4,500 barillets de 6 3/4 @ 7 3/4 cts la liv.

BŒUF—Cet article n'a pas varié; la demande est toute pour le détail.—Mess, $11 25 @ 11 75—Prime, $7 75 @ $8.

PORC—Samedi dernier une demande considérable surgit et 5,000 barils furent faits à $10 et 10 25 pour le mess. Lundi environ 2,000 barils prime changèrent de mains de $8 @ $8 25. Depuis ce moment les transactions ont été presque toutes de détail. Mess, $10 50 — Prime, $8 25.

LARD SALÉ—La demande est animée et les prix plus élevés; les plats côtes valent maintenant 5 @ 5 1/4 cts, et les épaules, 3 3/4 @ 4 1/4 cts la liv.—Les jambons sont moins actifs aux cours suivants: ordinaires enveloppés, 5 1/2 @ 6 1/2—enveloppés et passés au sucre, 7 3/4 @ 10 cts la liv.

CAFE—La demande de Rio est modérée, mais les prix sont fermes de 8 @ 8 3/4 cts, cependant 500 sacs ordinaire ont été vendus à 7 3/4 cts; un ou deux lots de prime ont produit 8 3/4 cts. Il est arrivé cette semaine un chargement de 5,700 sacs.

SEL—Un chargement de 4,000 sacs sel de Liverpool a été vendu à des conditions non publiques—Le commun vaut de seconde main $1 @ $1 05, et le fin $1 25 @ $1 30 le sac livre. 2,000 sacs des Iles Turques ont été vendus à 69 cts.

RIZ—Cet article vaut 4 cts la liv.

CHANDELLES—Il se fait peu de chose, mais les prix sont les mêmes. Sperm, 40 @ 41 cts—chandelles de l'Etoile, 21 @ 21 1/2 cts la liv.

BEURRE ET FROMAGE—Le Beurre de l'Ouest se vend 8 @ 11 cts; quelques arrivages de beurre frais ont été faits de 20 @ 22 cts la liv.—Le Fromage vaut 7 @ 7 1/4 cts la liv.

WHISKEY—La demande est languissante et les prix ont faibli; le rectifié vaut 21 1/2 @ 22 cts le gallon; quelques ventes de commun ont eu lieu à 21 1/2 cts le gallon.

CHAUX—1,500 barriques ont été vendus au commencement de la semaine à $1 60, et hier environ 900 barils à $1 35. La Thomaston vaut $1 75 @ $1 80 de seconde main.

PLOMB—Pas de ventes; la demande avait eu lieu à $4 75 cts les 100 liv.

CHANVRE—300 balles Dew-Rotted ont été faites cette semaine comme suit: 160 balles à $100 elle reste par petits lots à $95 le tonneau.

SACS EN PITRE—Il se fait peu de chose; les cotes sont 8 3/4 @ 9 cts pour les sacs de 2 1/2 boisseaux.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE—Ce marché est plat et les affaires sont limitées—toile, 13 1/2 @ 14 cts la yarde—corde, 6 1/4 @ 7 cts la liv.

CHANGE. — La demande est limitée, mais les taux n'ont pas varié. Nous cotons:—Sterling, 106 @ 110 —France, 5 f. 25 @ 5f. 30—Traites sur New York, à 60 jours, 1/2 pour cent d'escompte—Traites à vue, 1/2 @ 3/4 pour cent de prime.

FRET—Le fret a été un peu plus animé cette semaine; les engagements comprennent quatre navires pour Liverpool à 3/16; un pour Londres à 25 c. pour du tabac; un pour Anvers à 25 c., un pour le Havre avec du coton à $2 par balle. Le cabotage est très plat.

Consulat d'Espagne.

SONT invités à se présenter à ce Consulat MM. Joseph, Guillaume, Joseph Nevio, Augustin et Mlle Marie-Thérèse Ballestier, frères et sœurs de feu Jean Baptiste Ballestier, décédé à la Guayama, (Ile de Puerto-Rico). La chancellerie du Consulat d'Espagne, située rue Bienville, encoignure Passage de la Bourse, est ouverte tous les jours de 9 heures 1/2 A. M. jusqu'à 2 heures 1/2 P. M.
J. RINCIO DE CORTADA, chancellier.
21mai—?

ON désirerait trouver une femme d'un certain âge pour aider à tenir un ménage, où il n'y a point d'enfants.

On exigera de bonnes recommandations.

☞ S'adresser au bureau de ce journal.
21mai

COGNAC—venant d'arriver.
40 quarts pipes cognac La Rochelle; marque Washington;
40 do do do J & J Prom & Co.
20 " " 5e " Saint Criq LaRochelle.
20 1/8 " " 1er preuve Aigle
20 " " 4e " St-Cirq.
14 1/4 " " 4e " J & J Prom & Co.;
A vendre par FDO DE FUENTES & Co,
21mai 29, Vieille Levée

VIN DE BORDEAUX, en barriques et en caisses, Absinthe.—46 barriques vin rouge Palec Loubis, pour familles.
12 barriques vin rouge Cantenac véritable.
8 1/2 do do do do.
1,200 caisses do St-Julien, Médoc.
400 do do St-Estèphe do
200 do do Pauillac; do
100 do vin blanc Haut Sauterne;
10 do Absinthe Couvet fils.
A vendre par FDO DE FUENTES & Co,
21mai 29, Vieille Levée

TABAC EN FEUILLES DE HAVANE.—52 balles en magasin et à vendre par
FDO DE FUENTES & Co.
21mai 29, Vieille Levée

CAFE HAVANE—85 sacs Prime Vert, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
21mai 29, Vieille Levée

CIRE D'ABEILLES.—2 balles cire blanche à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
21mai 29, Vieille Levée

VICTOR HÉBERT,
Libraire, papier, et marchand de pour peint,

A REÇU par les derniers arrivages du Havre:
Wahu, annuaire médecine pour 1850.
Bouchardat, annuaire thérapeutique pour 1850.
Les Conspirateurs, publiés par A. Chenu.
Les Etoiles, un album illustré par Grandville.

Le Bon Jardinier almanach pour 1850.

NOTA—On trouvera également à cette librairie outre les livres de classe, les ouvrages élémentaires tant en français qu'en anglais. Les nouveautés littéraires, pamphlets, [illegible]
[illegible]

CIGARES de la Havane—[illegible] à vendre par B. VALLS,
[illegible] 37, rue de la Commune

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI,
TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons aérées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huitres et de poissons frais de toute espèce, tels que: poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel du Chêne égal si non supérieur aux plus beaux établissements de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 18 mai—4m

Avis aux Propriétaires de Mandeville.

LES personnes ayant des propriétés à Mandeville sont invitées à se présenter chez le secrétaire, de ce jour au 1er juillet prochain, et de payer leurs taxes de l'année courante.

Les propriétés dont les taxes n'auraient pas été payées seront saisies et vendues.
LOUIS COQUILLON,
Secrétaire de la corporation de la ville de Mandeville
Mandeville, 18 mai 1850.
22 mai—j 1er juillet.

Bureau des Architectes — Nouvelle Douane.

Nouvelle-Orléans, 17 mai 1850.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues à ce bureau jusqu'au 1er juin 1850, à midi, pour la fourniture de 5,000 (cinq mille) barils de sable, SHARP ELLIS CLIFF, livrés à la Nouvelle Douane. Ces matériaux devront être livrés le plus tôt possible après l'adjudication du contrat qui sera adjugé au plus bas soumissionnaire.

Des échantillons devront être fournis avec les soumissions. JOHN ROY,
18 mai Arch. assistant

Bureau de la Compagnie du Canal de Barataria et Lafourche.

No 9, rue Bourbon.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires, que l'élection annuelle de cinq Directeurs pour servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, 3 juin prochain, de 10 heures à 2 heures A. M.
7mai—3pem G. MAY, Secrétaire

DEMANDE DE PENSION.

UN jeune Américain désire prendre pension dans une famille où la langue française seulement serait parlée. Il désire que le dîner soit servi à deux heures. S'adresser par lettre à la Poste, boîte G, No 29. 1emai—6t

Billards en acajou à vendre.

ON offre à vendre un magnifique billard en acajou tout neuf, avec tous les accessoires nécessaires à ce jeu. Le dit billard sera vendu pour du comptant à un prix très modéré.

S'adresser encoignure Franklin et St-Louis, No 122 1emai—6t

A louer.—UNE jolie résidence bien aérée, située rue Constance, entre celles des Orangers et Richard; on la louera à bon marché à un bon locataire, du 1er juin au 1er novembre prochain. Pour plus amples informations, s'adresser à DUFOUR, WILLIAMSON & Co.
22mai 35, rue Natchez

A VENDRE—Une maison en briques à deux étages, située rue des Remparts, entre Bienville et Conti. Le lot mesure environ 26 pieds de face par 100 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à
CHARLES ODIER & Co,
18 mai 15 [illegible] Commune.

A vendre ou à louer.—Une Maison située à Mandeville sur le bord du Lac, en grande partie meublée, avec une réserve pour une [illegible] de famille. S'adresser à A. D. GUESNON,
21mai—3f Au bureau du shérif.

A LOUER—Toute cette partie de maison et servitudes, au dessus du rez-de-chaussée, formant l'encoignure de la rue Royale et face à la jolie Place Antoine. Cette propriété bien aérée et dans le plus beau quartier de la ville, offre une résidence des plus agréables. S'adresser au soussigné, 25, rue St-Louis.
12 mai—10 VICTOR ROUMAGE.

Belle résidence à Mandeville, à vendre ou à louer toute meublée.

LA belle maison neuve, bien connue appartenant à M. J. J. Albert. S'adresser au No 37 rue de Chartres, ou à P. TRICOU,
13 mai—1m Encoignure St-Louis et Royale.

FASHIONABLE STORE.
Encoignure St-Charles et Commune.

J DUCOURNAU prévient ses amis et ses habitués que son départ pour France est fixé au 18 courant; il est prêt à recevoir toutes les ordres qu'il plaira lui confier. Les soins qu'il mettra à remplir les commandes seront appréciés de ceux qui jusqu'à ce jour l'ont honoré de leur bienveillant patronage. J. DUCOURNAU

N. B. Les personnes qui doivent à l'ancienne maison J. Ducournau et Co, sont notifiées par le présent avis de ne payer leurs comptes qu'au soussigné ayant seul le droit de recevoir ou à son représentant légal. J. DUCOURNAU,
6mai—30 Encoignure St-Charles et Commune

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.

UNE PHARMACIE bien achalandée, située encoignure Ste-Claude et Bayou. S'adresser sur les lieux. 15mai—1m

VIN DE MADERE—150 barils, à vendre par B. VALLS,
23mai 37, Commune.

SALSAPAREILLE—5 balles, à vendre par B. VALLS,
23mai 37, Commune.

CIGARES de la Havane—70,000 à vendre par B. VALLS,
25 mai 37, Commune.

SUCRE de la Havane—200 caisses blanc et jaune, à vendre par B. VALLS,
23mai 37, Commune.

PIERRES à filtrer—80 à vendre par B. VALLS
23mai 37, Commune.

VIN ROUGE en barriques en magasin et à vendre:
40 barriques vin rouge vieux Ch. St-Corbian 1841.
25 barriques vin rouge vieux St-Julien Médoc do.
6 do do do du Mison Pauillac do
Par B. TALAMON,
23 mai 182 et 186, rue Royale.

Wm. L. CUSHING & Co,
Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs,

AGENTS pour la vente du Beurre et Fromage de Fox Starch et pour le Champagne de Schneider. 17mai

BEURRE & FROMAGE—165 barillets beurre de l'Ouest et 363 caisses fromage, reçus en consignation et à vendre à bas prix par
W. L. CUSHING & Co,
17mai 55, rue Commune.

PORC EPAULES—30 barils en consignation et à vendre à bon marché par
W L CUSHING & Co,
17mai 55, Commune.

JAMBONS—67 tierces différentes qualités, à vendre par W L CUSHING & Co,
17mai 55, Commune.

PORTER & ALE—50 barriques à vendre par
W L CUSHING & Co,
17mai 55, Commune

CHEMISES.—100 douz. chemises indiennes françaises;
150 douz chemises de dessous, tricotées en coton rose, blanc et écru, à vendre par
JOS. N. ROBERT & CO,
17mai— Maison Rouge, entre les deux marchés.

COTON A VOILES.—De la marque de New-England et Pilot.—Assortis du No 0 et 7.—Aussi coton à voiles de Raven et de Howard.—A vendre à bas prix pour clore une facture par
JOS. N. ROBERT & CO,
17 mai Maison Rouge entre les deux marchés.

AUGUSTE BARRAUD,
Encoignure Royale et Orléans,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir par le navire Splendid—

Cent-cinquante douzaines de gants, soie et fil d'Ecosse de première qualité, pour hommes et pour dames, ainsi qu'un très grand choix de cravates d'été, en batiste et étoffe fantaisie de haute nouveauté. Il vient de recevoir en même temps un grand assortiment de porcelaine et de cristaux.

On est toujours sûr aussi de trouver le meilleur et le plus grand choix de parfumerie que l'on puisse désirer. 26 v

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—136 caisses venant d'arriver par les navires Acadia et Southerner et à vendre par R G HOBBS,
15 mai 12, rue de la Douane

MAGASIN DE SOIERIES EN GROS
AU COMPTANT.

C. YALE Jr. & Co,

Soierie nouveautés.
—CHAPEAUX DE PAILLE, FANTAISIES,
—ARTICLES POUR MODISTES,
—RUBANS, DENTELLES,
—GANTS, SHALS,
—TOILE ET BAS.
No 27, rue des Magasins,
23 jan—6 m Entre Commune et Gravier

Marchandises sèches.

C. M. SIMPSON vient de recevoir et offre en vente à son magasin, No 50, rue Canal, un grand et bel assortiment de marchandises sèches et fantaisie, de la dernière mode, ainsi qu'à l'usage des plantations.

ROBES—Albérines nouveau genre, très riches.
Barèges dessins de Paris do.
Grenadines nouveau genre.
Un grand lot de barèges à bon marché.
Organdie français, mousselines, jaconats.
Batiste, linons et un grand lot de mousselines à bas prix, de l'encan.
Parapluies français et ombrelles.

TOILES—Toile d'Irlande, des premières manufactures, et garantie fil. Linons et batiste.
Une grande variété mouchoirs batiste.
Toile à draps, un grand assortiment de marchandises de fonds; le tout à vendre à bas prix pour du comptant.

30 mai—

PEINTURE BLANCHE D'ANGLETERRE—En déchargement du navire Isaac Newton, Quelques centaines de barillets peinture blanche d'Angleterre, 1re qualité, à vendre par
GAMBLE & BOYLE,
8mai—1m 9, rue Bienville.

BOUCHONS—100 balles de différentes qualités en magasin et à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
[illegible]

NATTES—[illegible] à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
[illegible]

VIN [illegible]
[illegible]

BANQUE DE CITÉ.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1850.

AVIS est par le présent donné aux porteurs de billets de cette Banque et aux personnes qui y déposent qu'un arrangement a été fait avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, et que cette institution a assumé le paiement sur demande, des billets et dépôts dûs par la première de ces banques, à sa branche banque, rue du Camp, ancien local de la Banque de Cité.

Avis aux Actionnaires.

CONFORMEMENT à l'arrangement fait avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, cette institution paiera également sur demande, aux actionnaires de la banque de Cité, au local ci-dessus désigné, la somme de cent piastres par action, ou la valeur au pair des actions, présentées pour être cancellées en déduisant au préalable le montant dû à cette banque par les actionnaires. R. J. PALFREY,
29av— Caissier

AVIS.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 16 mai 1850.

L'ELECTION de trente-deux surveillants de cette Compagnie, pour servir pendant l'année qui commencera le 1er lundi d'août prochain, aura lieu à son bureau, lundi, 3 juin 1850, de 9 A. M., à 6 heures du soir.
16mai—15 CHARLES J. MANSONI, secrétaire

Agence de la Compagnie générale d'Assurance Mutuelle.

—DIVIDENDE.—

LES certificats de Scrips pour un dividende de 16 pour 0/0 déclaré par cette compagnie sur les primes de l'année dernière sont maintenant prêts à être délivrés au bureau, 45, rue du Camp, on paiera également au même endroit 6 pour 0/0 d'intérêts dus sur les certificats émis par la compagnie en 1848 et 1849.
CH. BRIGGS & EDW. OGDEN, agents.
17mai—12fet6s3ps.

AVIS.—Les soussignés ayant été renommés par Son Excellence le Gouverneur Walker, notaires publics pour la ville et paroisse d'Orléans, se sont associés et se chargeront de toutes affaires qui se rattachent à leur profession.
ADOLPHE MAZUREAU, Notaire public.
PHILIPPE LACOSTE, Notaire public.

N. B. Leur étude est au No 53, rue Conti, à l'ancien bureau d'Adolphe Mazureau, près de la Banque de la Louisiane. 6 mai—3m

Hotel Français et Espagnol.
37, BROADWAY—NEW-YORK, 37.

MADAME MONDON, connue depuis longtemps de Messieurs les voyageurs Louisianais, au No 37, Broadway, a l'honneur de leur annoncer qu'elle vient de transférer son établissement au No 37, Broadway, à quelques portes plus bas, qui se trouve considérablement agrandi par la bâtisse qui est vaste et commode et où elle peut offrir de jolis appartements pour les familles.

Madame MONDON, comme par le passé, ne négligera rien pour rendre sa maison confortable et agréable aux voyageurs. 16 avril—3m

Avis aux propriétaires, aux personnes s'absentant de la ville ou résidant hors de l'Etat.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ce jour ouvert un bureau de courtage pour la location des maisons, la collecte des loyers, le renouvellement des assurances, le règlement des taxes, &c, &c.

En un mot, il se met au lieu et place des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il se charge aussi de la vente et de l'achat des propriétés.
Nouvelle-Orléans, 14 mai 1850.
HENRY BEZOU,
14mai—1m No 69, rue Royale au 1er.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ du Créateur—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréant Juno Cordial du Dr. Larzette est présenté comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne produit rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles, et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques et il est d'un goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

☞ ATTENTION Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New York seul agent américain; est contrefaite.

En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane par J. Valdo. 13 mars. tous v e c

A LA GARÇONNIERE,
A MANDEVILLE.
(FACE AU GRAND WHARF.)

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent de monter à Mandeville en face du Grand Warf, un établissement dont le besoin s'était jusqu'ici fait sentir impérieusement et où la *Fashion* trouvera, au confort d'un Restaurant tenu dans le meilleur genre sous le rapport du service, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table-d'hôte ou à la carte, et les prix seront modérés.

Au Restaurant est annexé une Barre où l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de 1re qualité.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement où les Amateurs trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires, dans le but d'être agréables au Public, n'ont épargné ni peine ni argent pour procurer à ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage toutes les commodités et le confortable qu'on peut désirer.

L'ouverture de l'Etablissement qui est confié au tenu, aura lieu le samedi 25 courant par un splendide *Lunch*.
18mai—1m BERTRAND COMBE & Co.

PENSION ET RESTAURAT
A la Baie St-Louis.
Tenu par François Musse.

L'ETABLISSEMENT ci-dessus vient d'être ouvert dans la propriété de M. Benl à un [illegible] du wharf. Des logements convenables ont été disposés pour les familles, et les amateurs de bonne chère pourront à toute heure du jour ou de la nuit se faire servir des repas parfaitement apprêtés dans le restaurant, à des prix modérés. La cuisine sera tenue par un cuisinier français. 7mai—15t

Demande d'institutrice.

UNE dame désirant aller à la Mobile pourrait se procurer une place d'institutrice dans une famille pour y donner des leçons de français, en s'adressant à Mme M. Goodrich
Chez HYDE & GOODRICH,
13mai—10f 15, rue de Chartres

Etablissement des eaux de BRATTLEBORO.

CET établissement ayant été complètement réparé, commence maintenant sa sixième saison. Les eaux les plus pures y sont extrêmement abondantes et le local est disposé pour recevoir 140 malades. On pourra se procurer à notre bureau des circulaires en français, donnant de plus amples détails. Des rapports contenant la nomenclature de plus de 300 maladies guéries pendant l'année 1849 seront envoyés par la poste en s'adressant à Wm Radde, 322, Broadway, N. Y. par lettres affranchies. Pour plus amples informations, s'adresser à
ROBERT WESSELHOEFT, M. D.
BRATTLEBORO, Etat du Vermont.
26 mars—3m. le s.

PERDU un certificat de seize actions de la Banque de Cité, portant le No 999, daté du 17 février 1834, transcrit au nom de H. M. Shiff. Le public est prévenu qu'une application a été faite à la Banque de Cité pour obtenir un nouveau certificat. 8 mai—6f en6s

PERDU un certificat de deux actions de la Banque de Cité, No 263, sous date du 10 mai 1832, tiré en faveur de A. Sompeyrac. Le public est prévenu que le soussigné a fait application à la banque pour obtenir un nouveau certificat des actions ci-dessus. A. SOMPEYRAC.
26 av—6f 1ps

EAU DE VIE—612 futailles, demi, quarts et huitièmes de pipes, des marques suivantes—Rasteau Charruyer, J. J. Dupuy, Vor. Seitz, J. Augustin, Jac & Co, M. Vautier, Martell & Andrien, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 mai 34 Vieille Levée

CHAMPAGNE—300 paniers de la marque véritable Duc de Montebello, et 100 paniers marque Natchez, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 mai 34, rue Vieille Levée

CERISES A L'EAU DE VIE—300 caisses de la dernière récolte, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
24 mai 34 Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—1000 paniers de James Piagnol, en grandes et demi bouteilles, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 mai 34, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—300 caisses blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
24 mai 34 rue de la Vieille Levée

CIGARES—50,000 Régalias en débarquement du brick Millaudon, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
24mai 34, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—163,950, en débarquement de la barque Millaudon, à vendre par
24 mai B. VALLS, 37, Commune

SUCRE—200 caisses sucre blanc de la Havane en débarquement de la barque Millaudon, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co,
24mai 26, Vieille Levée

BEURRE DE MAI.—31 barillets beurre nouveau, de mai, en déchargement du S. B. Europa, et 25 barillets en déchargement de Moro Castle, à vendre par WM. L. CUSHING & CO,
23 mai 55, rue Commune.

CAFE DE CUBA ET HAVANE—500 sacs prime, à vendre en magasin par
MITCHEL & MASENDORFF,
23 mai 36, rue Poydras.

TABAC EN FEUILLES DE CUBA—1200 balles, à vendre en magasin par
MITCHEL & MASENDORFF,
23 mai 36, rue Poydras.

RHUM DE LA JAMAIQUE—10 pipes en douane à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
23 mai 36, rue Poydras.

SUCRE DE LA HAVANE—124 caisses sucre brun, à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
23 mai 36, rue Poydras.

COGNAC—Dernièrement importé—30 quarts 4me preuve, 30 huitièmes dito, 20 huitièmes fine Champagne 1re preuve; 15 quarts dito à vendre par
V & E MAIGNAN,
23mai 85—87, rue St. Louis

VINS DU RHIN et Kirschwasser, directement importé—
3 caisses de Rhodesheimer.
20 do Niersteiner.
30 do Hattenheimer.
8 do Johannsberg.
10 do excellent Kirschenwaser.
4 do do qualité supérieure.
V. & E. MAIGNAN,
23 mai 85 et 87, rue St-Louis.

VINS DE BORDEAUX—en barriques et demi barriques pour familles, vins en caisses de qualités supérieures et divers crûs, bouchons en sacs de 500 chaque, à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
23mai 85—87, St-Louis.

LIQUEURS superfines, importées de Bordeaux—30 caisses liqueurs assorties 1re qualité.
10 do Curaçao 1re qualité.
10 do eau-de-vie de Dantzick.
100 paniers anisette extra superfine.
30 paniers véritable Guignolet d'Angers, à vendre par V & E MAIGNAN,
[illegible] 85—87, St-Louis.

CACAO—[illegible] à vendre par B. VALLS,
[illegible] 37, Commune.

C[illegible]
[illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

LE Directeur a l'honneur d'annoncer un engagement avec le célèbre magicien prestidigitateur

M. MACALISTER,

Du théâtre Tacon (Havane), qui aura l'honneur de donner sa première représentation,

LUNDI PROCHAIN, 27 MAI 1850.

Et représentera les mystères de son Palais Enchanté, en deux rêves, comme il a été représenté par lui devant l'empereur d'Autriche et Isabelle II, reine d'Espagne.

Les portes seront ouvertes à 7 heures, et l'on commencera à 7 heures et demie.

Jours des Représentations de la Semaine.
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.

☞ Les représentations seront en français.

THEATRE ST-CHARLES.

REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE AU BENEFICE DE M. E. CHASSAIGNAC,

Par les Artistes de l'Opéra.

Samedi, 25 Mai.

Gilles Ravisseur, opéra de Grisar.
Le 1e acte de Lucie de Lamermoor, par M. Dunc.
Le 4e acte de la Juive, par M. Dunc.

Grand Intermède Musical.

Magic Bell, variations sur Yankee Doodle et le Carnaval de Venise, composées et exécutées par M. STRAKOSCH.

La Fiancée du Forban, paroles de P. Canonge, musique de Eug. Chassaignac (Bonne Fe[illegible]) romance inédite, par les mêmes, chantée par De Boisay—Pour un Baiser, romance chantée [illegible] Sœur—Ton Regard, romance, chantée par [illegible]—Tradita, romance dramatique, chantée par Mme GALINIER.

GRANDE TOMBOLA de 40 tableaux. Chaque spectateur a droit à un billet gratuit pour cette loterie.

Prix d'entrée—Premières et parquets $1. Parterre, 50 cents, galeries 25 cents.

Loges réservées pour les gens de couleur, $1, galerie, 25 cents.

Les portes seront ouvertes à 6 heures un quart. Le spectacle commencera à 7 heures.

VARIÉTÉS DE PLACIDE.

Samedi soir 25 courant,

THE PRIDE OF THE MARKET,

Nouveau drame comique en 3 actes, suivi du grand ballet de PERI,

Dans lequel Miles Hustred, Baron, J. et H. Vallee, MM Maugin, Loudaty, Vegas et Pinglow, paraîtront.

SALLE DU VERANDAH,
Encoignure Orléans et Claiborne.

BALS DE SOCIETE AU BENEFICE DES FAMILLES INDIGENTES

Samedi soir 25 Mai.

Membres du comité:

MM. Juan L. Rab[illegible],	Charles Bossy,
J. Lacoste,	C. Beauregard,
A. Laige,	F. Colongne
A. Rousselle,	F. Fleury.
24 mai—2	J. PLOJA, Propriétaire

JARDIN WASHINGTON,
Plantation McCarty 174 et 175, rue Levée, 3me Municipalité.

LE jardin Washington qui vient d'être ouvert au public offre aux promeneurs le lieu de plus agréable du Sud. Les visiteurs trouveront [illegible] de beaux ombrages [illegible] M. Robert Chivers le propre [illegible]

☞ Les omnibus partant de la rue Canal se rendent à la porte du jardin.

Prix d'entrée—10 cents. 27 av

LE DOCTEUR EDOUARD MARTIN, PREVIENT ses clients qu'il donnera ses consultations de huit à neuf heures A. M. et de une à trois heures P. M., à son cabinet, rue des Remparts, [illegible]
1bav—3m

WHITE-HALL,
No. 44, RUE ST-LOUIS,
SALON D'HUITRES, CAFE, &c. &c.

NOUS allons ouvrir le 1er décembre dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans la 1re Première Municipalité.

Nous avons fait construire un salon, réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huîtres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni aucun sacrifice tendant à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux du genre à la Nouvelle Orléans.

Un homme d'une expérience reconnue est chargé de notre maison pour se procurer les meilleures huîtres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs de la Barre seront toujours du meilleur choix. Nous maintiendrons dans notre établissement le plus stricte décorum et nous n'épargnerons rien pour en rendre le séjour agréable pendant les longues soirées d'hiver.

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon a été richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous avons faits ont été exécutés par des artistes du premier mérite. [illegible]
24 nov [illegible]

BUREAU DU Dr. J. U. LANDREAUX
Passage de la Bourse, No 18,
Entre St Louis et Conti.
☞ Consultations de 10 à 3 heures. 22mai—

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC,
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale*

HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, RUE ST-CHARLES,
Sous l'hôtel St Charles, près la rue Commune

J. MAGNE,
AVOCAT,
A son Bureau 83, rue de Chartres.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22 Exchange Place, vis-à-vis
24 juil—1a le Bureau de la Poste

D. BORNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane,
6 avril Rue Gravier, No 34.

V. TARDÉ, COURTIER.
VENTE et ACHAT de toutes espèces de Marchandises
Et PRETS D'ARGENT.
185, rue Conti, entre Bourgogne et Rempart
12mars—1lerjuil

LANGUE ANGLAISE.
SYSTEME ORAL.

J S DE PALOS, professeur d'*Anglais Français* et *Espagnol*, au Passage de la Bourse, tout près de la rue de Douane, tient ses classes depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi; et depuis 5 heures du soir jusqu'à 9. Son système d'enseignement étant bien connu dans cette ville depuis douze ans, les personnes qui désirent parler en très peu de temps les différentes langues feraient bien de ne pas en négliger la meilleure occasion. 25 fev—3m

GRANDE REDUCTION SUR LES ORGANDIS ET JACONATS FRANÇAIS

M. R. HAGGERTY & Bro.
No 58, rue du Canal.

SOLLICITENT respectueusement l'attention de dames à la très-grande réduction des prix, sur les marchandises suivantes:

Organdis et balzorines imprimés, riches, réduit de 50 à 30 cents.

Les plus belles qualités de jaconats français réduits de 37 1/2 cents à 25 cents.

Nous offrons également les marchandises ci-après, qui viennent d'arriver, à des prix considérablement réduits:

BAS DE COTON ANGLAIS.

500 douzaines bas de coton, faits à Londres, pour dames et demoiselles.

800 douzaines chaussettes anglaises, pour hommes et garçons;

Toile à chemises d'Irlande, toile à traversins, toile à draps 6/4, 8/4, 10/4 et 12/4. Plaitiles Bretagne, Creas, Moriaix, Toile de Paris, Damassés, Diapres, toile à table, serviettes, linges de table, rideaux en mousseline et dentelles, brin à moustiquaire, bobinet 10/4, mousseline brochée et unie.

Le plus vaste assortiment de Barèges, Tissus, Grenadines, Albarines et autres articles pour habillements de dames; le tout des derniers goûts et ce qu'il y a de mieux assorti en ville. [illegible]

LIQUIDATION.

LA société existant sous la raison de commerce TIBLIER frères, devant être dissoute à la fin d'août prochain, les soussignés préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne et le public en général, qu'à partir de ce jour ils vendront leur stock de marchandises à 25 pour cent au dessous du prix coûtant, se composant d'un grand assortiment de marchandises françaises très convenables pour la saison. Choisies et importées par un de ces messieurs venant d'arriver de France. Les dames sont instamment priées de venir les visiter et choisir ce qu'elles y trouveront leur avantage.

TIBLIER FRERES,
Encoignure Dumaine et Condé et encoignure Camp et Julia.

P. S. Toutes les personnes qui doivent à la société sont priées de venir régler leur compte dans le plus bref délai.

M. C. Tiblier, encoignure Hôpital et Condé, désirant se retirer totalement des affaires offre à vendre les marchandises de ce magasin avec la même réduction que celle désignée ci dessus.
Nouvelle-Orléans, le 3 mai 1850.
7 mai—3m

Cognac.—Cognac.

EN débarquement du navire James Pennell, de Bordeaux, le soussigné offre à vendre.
150 futailles cognac de preuve. D. LANATA,
2mai 9 & 10, rue Jefferson

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lots à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT,
15nov 55, rue Commune

EN magasin et à vendre par les soussignés—
100 barils Madère;
100 do Oporto;
100 barriques vin de Marseille;
10 do do Bordeaux, Château Grimont;
10 do do vieux St-Emilion;
200 caisses vin St-Julien et côte Rotie;
100 do vermicelle et macaroni;
10 do eau verte stomachique de J. Fiquet,
50 paniers Champagne Cordon Bleu et Belle Créole;
30 balles de 30,000 chaque, bouchons réguliers
PAUL JUGE Fils & Co,
1 avril 87 rue St-Louis

60 BALLES impériales, comprenant 60,000 yards des;
20 balles platilles;
20 do toile de Russie;
4 do lasting;
500 pièces indienne bleue;
200 do do noire;
200 do do fantaisie, grande largeur;
17 caisses de [illegible], 6 balles laitons;
8 do [illegible], 100 balles menthe;
6 do [illegible], 5 caisses cirées.
[illegible] de Ceylan
[illegible]
R. D. BLOSSMAN
[illegible]

B[illegible]
[illegible]
A vendre par NUMA LACOSTE
[illegible]